



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

# NOTE D'INFORMATION

N° 19.09 – Mars 2019

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald  
Édition : Bernard Javet  
Maquettiste : Frédéric Voiret  
e-ISSN 2431-7632

Depp

DIRECTION DE L'ÉVALUATION,  
DE LA PROSPECTIVE  
ET DE LA PERFORMANCE

DEPP-DVE  
61-65, RUE DUTOT  
75732 PARIS CEDEX 15

## Le bilan annuel de la stratégie européenne en matière d'éducation et formation (« EF 2020 »)

- Avec son cadre stratégique dans les domaines de l'éducation et de la formation (« Éducation et formation 2020 »), l'Union européenne (UE) s'est fixé, à l'horizon 2020, sept objectifs appelés critères de référence (ou *benchmarks*). Selon le dernier rapport de suivi, paru en octobre 2018, un seul objectif est atteint au niveau de l'UE. La France a atteint quatre objectifs communautaires :
- la part de sorties précoces de l'éducation et de la formation, pour laquelle l'objectif est fixé à 10 %, s'élève à 8,9 % en France contre 10,6 % en moyenne européenne ;
  - la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur atteint en France 44,3 % et dépasse donc l'objectif défini à 40 %, qui reste légèrement au-dessus de la moyenne de l'UE (39,9 %) ;
  - la totalité des jeunes enfants en France participe aux dispositifs d'éducation et d'accueil, tandis que l'objectif commun vise 95 % et la moyenne européenne correspond à 95,3 % ;
  - enfin, avec 18,7 % d'adultes participant à la formation tout au long de la vie, la France dépasse l'objectif commun (15 %), alors que la moyenne de l'Union n'est que de 10,9 %.

Yann Fournier, Robert Rakocevic, DEPP-MIREI

► Les politiques d'éducation et de formation ont pris une place nouvelle dans l'Union européenne (UE) depuis l'adoption, en 2000, de la stratégie de Lisbonne, qui a fait de « la connaissance » le pilier du développement économique et social. Un an plus tard, les États membres et la Commission européenne définissent un cadre de coopération dans le champ de l'éducation et de la formation.

Le cadre stratégique sur l'éducation et la formation actuellement en vigueur (« Éducation et formation 2020 ») a été mis en place en 2009. Il se compose de sept objectifs, dont deux figurent également parmi les objectifs clés de la stratégie communautaire globale (« Europe 2020 ») pour une croissance « intelligente, durable et inclusive » :

- la réduction des sorties précoces de formation ;
- l'augmentation de la part de diplômés de l'enseignement supérieur (voir *infra*).

### Une stratégie commune pilotée par la Commission européenne

Les objectifs de la stratégie « Éducation et formation 2020 » ont été fixés pour l'Union européenne dans son ensemble. Toutefois, le contexte issu de la crise de 2008 a favorisé une coordination plus stricte et une synchronisation des politiques nationales en matière de budget et d'emploi en particulier, dans le but d'éviter de nouveaux déséquilibres

macroéconomiques et de favoriser la croissance. Par conséquent, tout en étant encouragés à poursuivre des objectifs communautaires, les pays sont désormais davantage responsabilisés quant à leur atteinte et fixent des objectifs nationaux pour mieux contribuer à atteindre les objectifs communs.

Le dispositif actuel de coordination des politiques économiques et budgétaires au niveau de l'Union (« semestre européen »), mis en place en 2010, favorise à la fois un suivi des progrès accomplis par chacun des pays et une comparaison des résultats nationaux. D'une part, des rapports comparatifs d'avancement concernant les objectifs sont régulièrement publiés par Eurostat ; de l'autre, le Conseil de l'Union adresse chaque année des recommandations aux pays sur la base des programmes nationaux de réforme dans lesquels les gouvernements exposent leurs stratégies pour mettre en œuvre les objectifs d'« Europe 2020 ». En outre, les objectifs plus spécifiques de l'éducation et de la formation sont suivis dans un rapport annuel (*Education and Training Monitor*) et des fiches pays publiées par la Commission.

Chacune des cibles suivantes concernant l'éducation et la formation est fixée pour l'Union européenne à l'horizon 2020 (voir « Pour en savoir plus ») :

- les sorties précoces (objectif clé d'« Europe 2020 ») : la part des jeunes de

18 à 24 ans qui ont quitté le système scolaire sans diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement supérieur et qui ne suivent pas de formation pendant les quatre semaines précédant l'enquête ne devrait pas dépasser 10 % ;

- diplômés de l'enseignement supérieur (objectif clé d'« Europe 2020 ») : la proportion des personnes âgées de 30 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur devrait être d'au moins 40 % ;

- scolarisation précoce : la participation à l'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE), ayant entre 4 ans et l'âge de la scolarité obligatoire, devrait atteindre au moins 95 % ;

- niveau de maîtrise de la lecture, des mathématiques et des sciences : la proportion des jeunes âgés de 15 ans ayant un niveau faible dans chacun des domaines évalués à PISA devrait être inférieure à 15 % ;

- apprentissage tout au long de la vie : la participation des adultes (25-64 ans) à des activités d'éducation et de formation tout au long de la vie devrait atteindre au moins 15 % ;

- mobilité à des fins d'apprentissage. Deux objectifs ont été fixés :

- au moins 20 % des diplômés de l'enseignement supérieur devraient avoir effectué à l'étranger une période d'études ou de formation liée à cet enseignement (y compris des stages), représentant un minimum de quinze crédits ECTS ou une durée minimale de trois mois ;

- au moins 6 % des 18-34 ans diplômés de l'enseignement et de la formation professionnels initiaux devraient avoir effectué à l'étranger une période d'études ou de formation liée à ce type d'enseignement ou de formation (y compris des stages) d'une durée minimale de deux semaines ;

À ce jour, ces deux cibles ne donnent pas lieu à une comparaison internationale complète.

– employabilité des jeunes diplômés :

le taux d'emploi des jeunes diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur âgés de 20 à 34 ans ayant quitté le système d'éducation et de formation depuis au maximum trois ans devrait être d'au moins 82 %.

Dans le dernier *Education and Training Monitor*, paru en octobre 2018, seul l'objectif de participation à l'éducation et l'accueil des jeunes enfants est atteint au niveau de l'Union européenne, bien que les objectifs de sorties précoces et de diplômés de l'enseignement supérieur soient également en passe de l'être

► **figure 1.** La France a atteint les objectifs communautaires dans quatre domaines (sorties précoces, diplômés de l'enseignement supérieur, participation à l'EAJE et formation tout au long de la vie).

## Une baisse sensible des sorties précoce depuis 2010

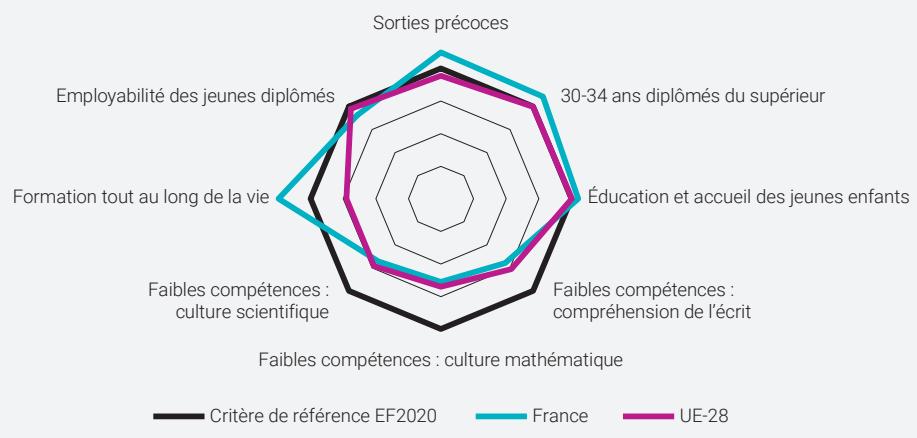
Sur les données de l'enquête européenne EFT (« Pour en savoir plus ») portant sur 2017, dix-huit pays ont déjà atteint l'objectif de moins de 10 % de sorties précoces. On note une baisse générale des taux de sorties précoces dans l'UE depuis la mise en place de la stratégie : la moyenne européenne est ainsi passée de 13,9 % à 10,6 % entre 2010 et 2017

► **figure 2.** Pendant cette période, l'évolution s'est faite de manière similaire pour les deux sexes. L'écart à l'avantage des femmes s'est toutefois légèrement réduit : il était de 4 points en 2010 ; il est de 3 points en 2017. En France, l'évolution est très similaire à celle de la moyenne européenne, mais à des niveaux inférieurs : la France a déjà atteint l'objectif « grâce » aux filles et les garçons sont en passe de l'atteindre également.

## L'objectif des diplômés de l'enseignement supérieur quasiment atteint

En 2017, le taux de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 30-34 ans est de 39,9 % en moyenne dans l'UE-28. La hausse du taux

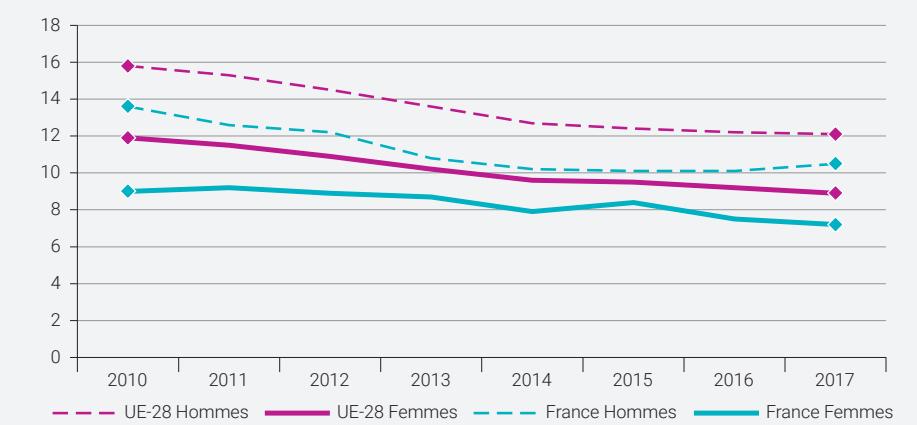
## ► 1 Position de la France et de l'UE-28 vis-à-vis des critères de référence de la stratégie « Éducation et formation 2020 » en 2017



**Source :** Eurostat-LFS 2017, Eurostat-UOE 2016, OCDE-PISA 2015.

Réf. : Note d'Information, n° 19.09. © DEPP

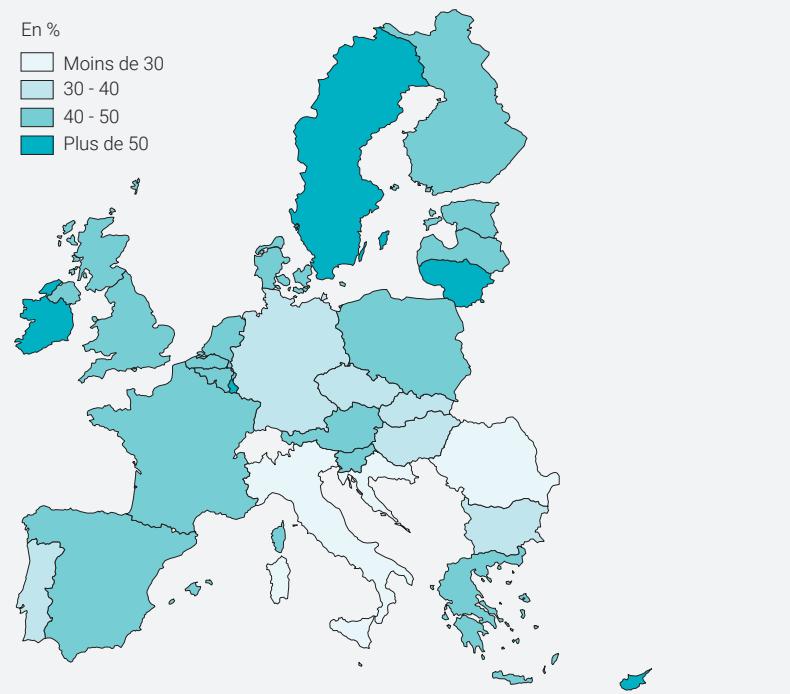
► 2 Évolution du taux de sorties précoces en France et dans l'UE entre 2010 et 2017 (en %)



Source : Eurostat-LFS 2017 pour UE-28 (estimations rétropolées par le MENJ-DEPP pour la France).

Réf. : Note d'Information, n° 19.09. © DEPP

► 3 Part de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 30-34 ans en 2017 (en %)



Source : Eurostat-LFS 2017.

Réf. : Note d'Information, n° 19.09. © DEPP

de diplômés au travers de l'Union est sensible depuis 2010, date à laquelle ce taux s'élevait à 33,8 %. Au total, dix-huit pays ont atteint ou dépassé la cible ► **figure 3**. Les taux les plus élevés de l'UE-28 se situent pour la plupart en Europe septentrionale (Lituanie, 58 % ; Irlande, 54,5 % ; Suède, 51,3 %). Les taux les plus faibles sont observés en Roumanie (26,3 %) et Italie (26,9 %). La France a largement dépassé la cible européenne (44,3 %).

### Seuls trois pays atteignent l'objectif communautaire concernant PISA en culture scientifique

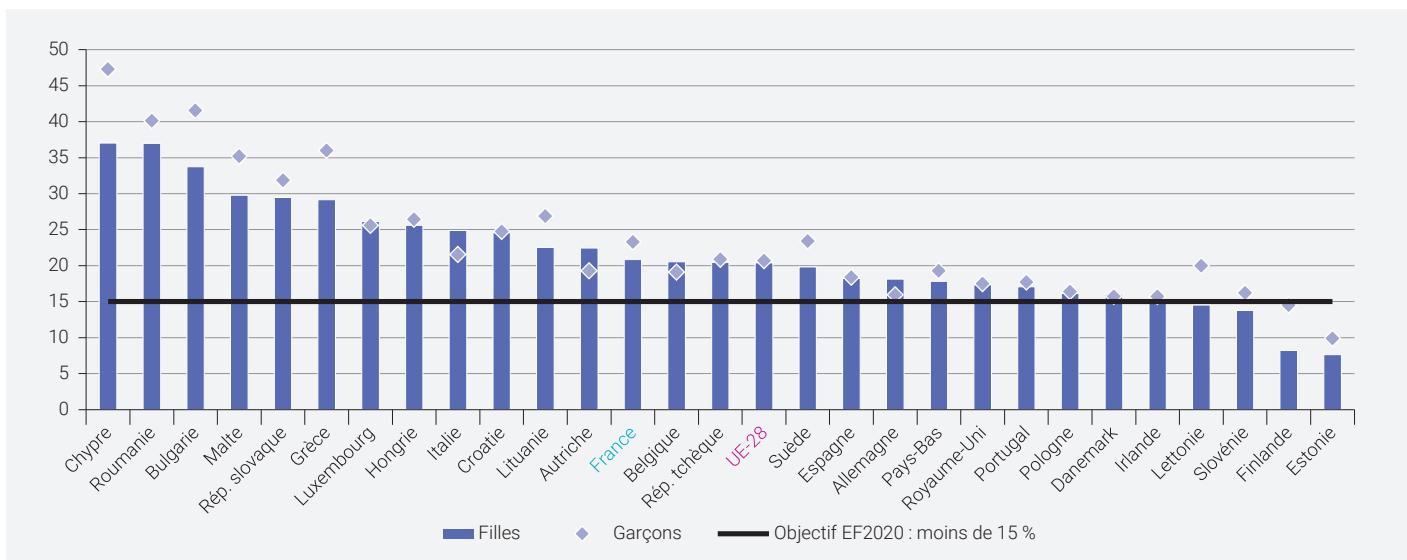
Le cadre stratégique « Éducation et formation 2020 » pose comme cible moins de 15 %

d'élèves faiblement performants dans les trois domaines de PISA (« Pour en savoir plus »). En 2015, pour la moyenne des pays de l'UE-28 et pour la France, l'objectif n'est atteint pour aucun des trois domaines évalués. Concernant plus particulièrement la « majeure » en 2015, à savoir la culture scientifique, 20,6 % d'élèves sont au-dessus du seuil en moyenne UE-28 et les résultats des filles (20,4 %) ne sont pas statistiquement différents de ceux des garçons (20,7 %). Seuls trois pays ont atteint l'objectif pour les sciences : la Slovénie, la Finlande et l'Estonie ► **figure 4**. La France, où 22,1 % d'élèves sont faiblement performants en sciences, se situe un peu en dessous de la moyenne européenne, bien que les garçons y soient plus souvent peu performants (23,4 %).

### L'objectif de participation à l'éducation et l'accueil des jeunes enfants est atteint en moyenne

L'objectif de la participation à l'EAJE des enfants âgés entre 4 ans et l'âge d'entrée dans l'enseignement élémentaire est le seul objectif atteint en moyenne dans l'UE (95,3 % en 2016). Les taux de scolarisation observés s'échelonnent entre 75,1 % en Croatie et 100 % en France ► **figure 5**. Douze pays ont atteint l'objectif en 2017, dont l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas ou encore la Suède.

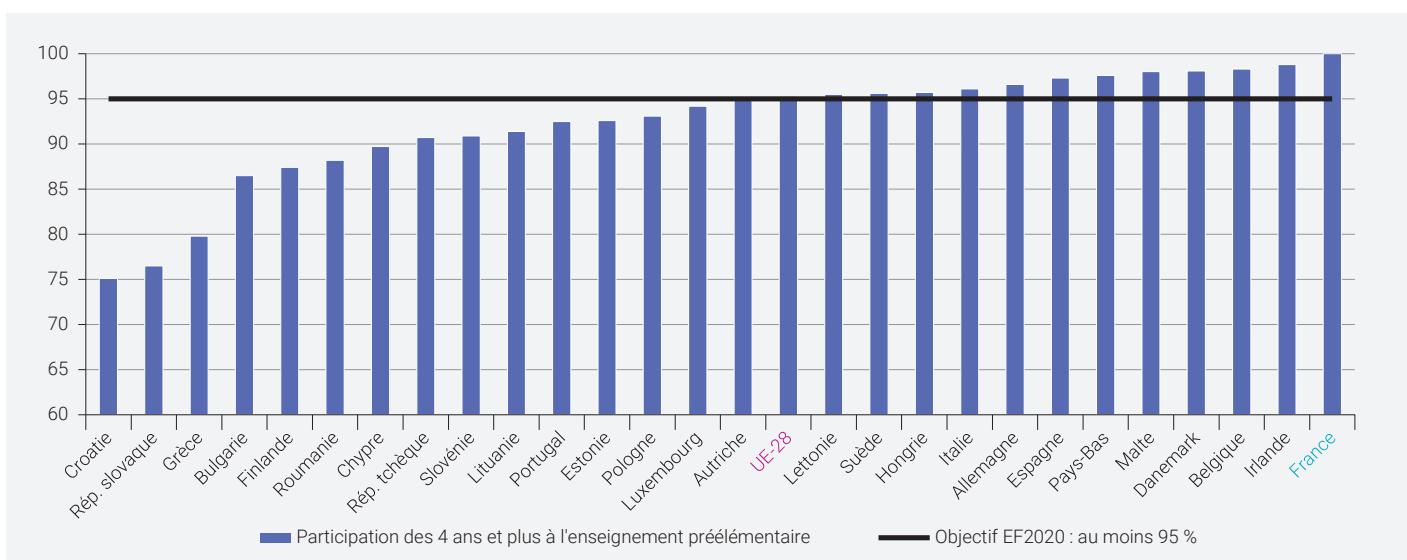
#### ► 4 Part d'élèves peu performants à l'épreuve scientifique de PISA 2015 selon le sexe en 2015 (en %)



Source : OCDE-PISA 2015.

Réf. : Note d'Information, n° 19.09. © DEPP

#### ► 5 Taux de participation des 4 ans et plus à l'éducation et l'accueil des jeunes enfants en 2016 (en %)



Note : les données du Royaume-Uni ne sont pas disponibles.

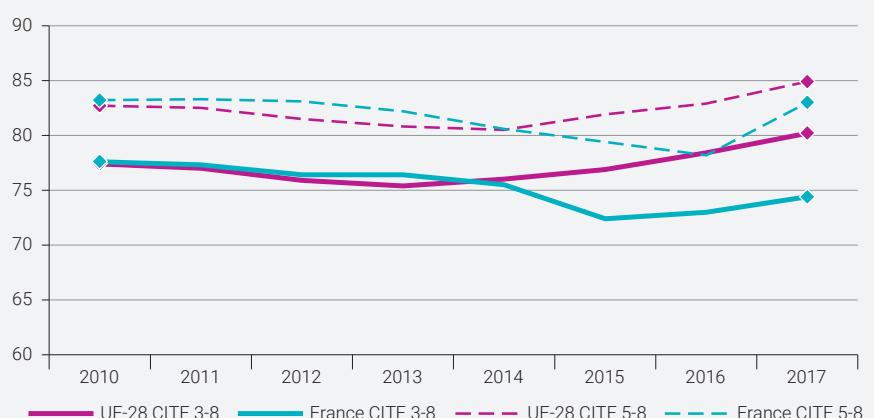
Source : Eurostat-UEO 2016.

Réf. : Note d'Information, n° 19.09. © DEPP

## Le taux d'emploi des jeunes diplômés très influencé par une décennie de crise

En 2017, la moyenne de l'UE-28 est relativement proche de l'objectif du taux d'emploi des jeunes diplômés (80,2 %), tandis que la France, avec 74,4 %, accuse un retard ▶ **figure 6**. On observe par ailleurs une baisse constante suite à la crise de 2008, avant un rebond net à partir de 2015. Le niveau de diplôme surdétermine l'employabilité et les écarts qu'il induit demeurent stables sur la période à niveau de diplôme équivalent. Les moyennes de l'UE-28 et de la France dépasseraient l'objectif en 2017, mais seulement si l'on ne retenait que les diplômés de l'enseignement supérieur.

► 6 Évolution du taux d'emploi des jeunes diplômés dans l'UE et en France par niveau de CITE atteint entre 2010 et 2017 (en %)



Source : Eurostat-LFS 2017.

Réf. : Note d'Information, n° 19.09. © DEPP

## Dans tous les pays, les individus fortement diplômés participent davantage à la formation

En moyenne dans l'UE-28, 10,9 % des 25-64 ans, tous niveaux de CITE confondus (« Pour en savoir plus ») participent à la formation. Ce taux est de 18,6 % pour les individus de diplômés de l'enseignement

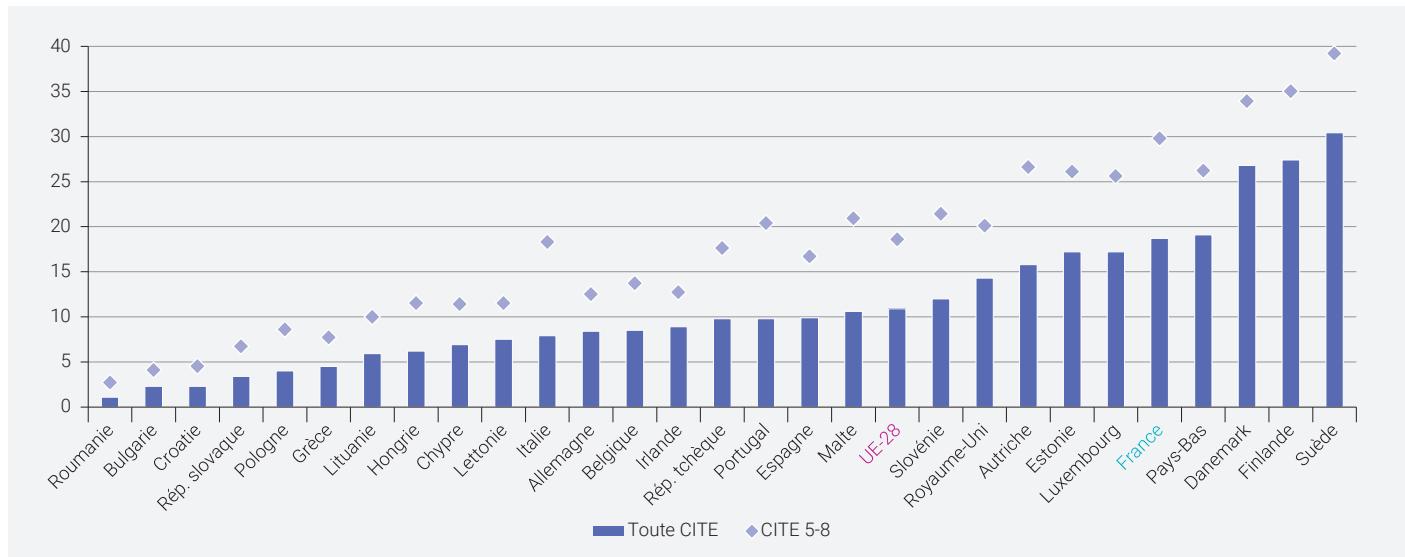
supérieur. En France, l'objectif est atteint pour l'ensemble de la population des 25-64 ans (18,7 %), mais ce taux y est bien plus élevé encore pour les seuls individus diplômés du supérieur (29,8 %). Le Danemark, la Finlande et la Suède sont les trois pays où les individus participent le plus à la formation, quel que soit leur niveau de CITE atteint. ■

### POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 19.09 est en ligne sur [education.gouv.fr/statistiques](http://education.gouv.fr/statistiques)

Pour accéder aux **figures** ainsi qu'à l'encadré « **Sources** », aux références bibliographiques ou à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format XLS ».

► 7 Participation des 25-64 ans à la formation tout au long de la vie par niveau de CITE atteint en 2017 (en %)



Source : Eurostat-LFS 2017.

Réf. : Note d'Information, n° 19.09. © DEPP